

JUIN 2022

LA LETTRE #3 DU PROJET



© YANNI DE GAETANO

Urbanisme transitoire sur la friche E et F

Après E et F, à notre tour !

Depuis l'hiver dernier les barres E et F, situées rue Henri-Duvernois, ont été démolies. Des bâtiments destinés à accueillir des activités économiques seront construits à leur place en 2024. Mais, d'ici là, il aurait été dommage de ne pas se servir de l'espace dégagé. C'est le principe de « l'urbanisme transitoire » : proposer des aménagements pour la population pendant ces temps d'attente entre deux chantiers. La Ville de Paris et la SEMAPA ont proposé d'implanter sur le site des terrains de basket, des agrès, une piste pour apprendre à faire du vélo, des bacs à plantes pour de l'agriculture urbaine (voir plan en page 2). Dans la partie nord, les équipements sportifs et de loisirs, dans la partie sud les plantations

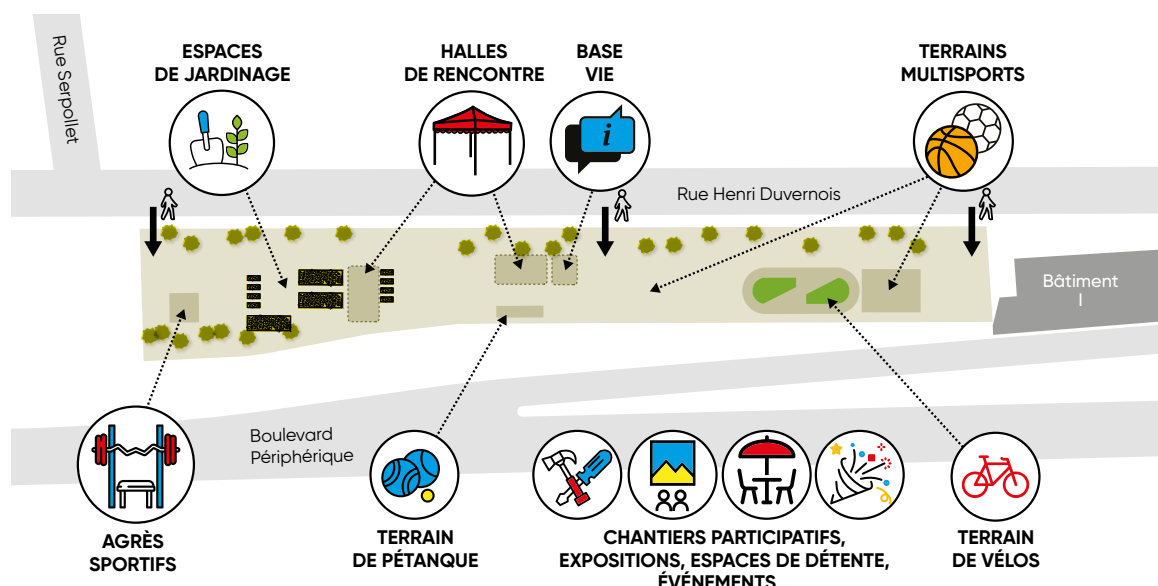
et entre les deux, une « base vie avec terrasse » ! En deux mots, l'endroit idéal pour se retrouver, discuter, se renseigner, se reposer entre deux activités... Car l'objectif est bel et bien de proposer au public un programme d'initiatives très variées, pour tous âges, afin de tester des usages du futur parc central du quartier.

Différentes associations interviendront dans ce but sous la coordination de La Belle Friche, une des entités organisatrices de l'urbanisme transitoire. Les Compagnons Bâtisseurs proposeront des chantiers participatifs pour co-construire certaines structures du site – bancs, abris, installations ludiques... – avec le public. Humanitaria, spécialiste de l'insertion par le sport

et la culture, initiera notamment les enfants et les jeunes à une diversité de disciplines sportives. Yes We Camp organisera à la fin de l'été un grand événement festif et convivial, coanimé avec acteurs locaux et habitants. En plus de ce temps fort, l'association proposera des activités de proximité telles que des repas collectifs, olympiades, arts de rue... À partir de juillet et jusqu'en octobre 2022, une permanence d'information du public autour du programme des animations se tiendra trois jours par semaine, puis un jour et demi jusqu'en décembre 2023. Les terrains resteront accessibles non-stop.

LE PROJET

Toutes les activités de l'occupation transitoire



RELOGEMENT

Avec la MOUS c'est plus facile

Lancé en janvier 2021, le relogement se poursuit dans le respect du planning prévisionnel. 550 foyers sont concernés au total. À ce jour, 171 familles ont accepté un nouveau logement et ont déménagé ou s'apprêtent à le faire. Les 379 autres déménageront progressivement jusqu'à mi-2026. Il reste donc du temps, et c'est tant mieux, car le relogement se prépare ! La RIVP doit étudier chaque dossier, trouver et proposer à chaque fois un, deux, voire trois appartements, avant de parvenir à une solution pleinement satisfaisante pour tous. Dans cette démarche, le dialogue avec l'équipe de la MOUS* est essentiel. C'est elle qui accompagne le locataire. Si vous devez être relogé, allez donc la rencontrer ! Elle répond à vos questions, prend connaissance de vos besoins et attentes et fait le relais avec les autres services de la RIVP lorsque nécessaire. Elle vous précise aussi les procédures à suivre, vos droits et le calendrier global du relogement. Ce dernier se concentre pour l'heure en priorité sur les bâtiments I (17, rue Henri-Duvernois) et A (2-12, rue Henri-Duvernois et 4-16, rue Joseph-Python). Pour le premier, 21 relogements sont prévus d'ici fin 2022. Dans le second, 80 relogements restent à effectuer à la même échéance sur les 181 programmés.

* Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale

Bât.	Adresse	Date début relogement	Date fin relogement	Nombre logements
A	2 au 12, rue Henri-Duvernois et 4 au 16, rue Joseph-Python	01/01/2021	31/12/2023	181
I	17, rue Henri-Duvernois	01/01/2021	31/12/2022	21
D	42/44, rue Joseph-Python	01/09/2022	31/08/2025	84
H	35 à 43, rue Joseph-Python	01/09/2022	31/08/2025	23
B	28/30, rue Joseph-Python	01/01/2024	30/04/2026	76
C	34/36, rue Joseph-Python	01/01/2024	30/04/2026	78
G	23, rue Joseph-Python	01/01/2024	31/12/2025	22

Rencontrez l'équipe de la MOUS pendant les permanences au 10-12 rue Henri-Duvernois ou contactez-la pour prendre rendez-vous :

- Par téléphone : 01 81 70 03 52
- Par mail : pythondtnrelog@rivp.fr

PERMANENCES

- Mardi, mercredi, jeudi >> 14h-17h
- Vendredi : 9h-12h30

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

- Lundi, mardi, jeudi >> 9h-12h30 et 14h-17h
- Mardi, jeudi >> 9h-12h30



ENTRETIEN

Maxime Sauvage

Premier adjoint au Maire du 20^e arrondissement de Paris en charge de la Politique de la Ville et de l'Impact Local, Social et Environnemental des Jeux olympiques et paralympiques de 2024

Comment la mairie du 20^e, et vous en tant qu'adjoint en charge de la politique de la Ville, accompagnez-vous les habitants du quartier durant sa transformation ?

Quand nous avons pris nos fonctions avec le Maire et la nouvelle équipe municipale à l'été 2020, nous avons tout de suite perçu le besoin d'informations des habitants du quartier sur le calendrier des travaux et surtout celui du relogement. Il y avait également de leur part une forte demande pour que la Mairie et ses partenaires répondent à des difficultés du quotidien liées, par exemple, à la présence de rats ou de déchets dans l'espace public et de punaises de lit dans les logements. Notre priorité, ma priorité, a été de répondre à ces attentes et de nous rendre disponibles en permanence. Cela s'est traduit par des réunions d'information et de nombreuses rencontres avec les associations, collectifs et habitants du quartier ; mais aussi par plusieurs actions contre les nuisibles et un renforcement des actions d'entretien de l'espace public.

Pour beaucoup, la question principale reste le relogement. Se passe-t-il comme prévu ?

Les interrogations sur le calendrier de relogement étaient nombreuses à notre arrivée et elles étaient légitimes. Il est difficile de se projeter, d'avoir des projets pour soi et sa famille, quand on sait que l'on doit déménager sans en connaître la temporalité précise. Respecter le rythme des relogements est aussi la condition indispensable pour respecter le calendrier des travaux. À l'heure où je vous parle, les objectifs sont tenus, grâce à une mobilisation de tous les acteurs concernés, en

premier lieu la RIVP. En mai 2022, nous avons dépassé les 300 propositions de relogement et plus de 170 ont déjà été acceptées. Je sais qu'il existe quelques situations difficiles, liées, par exemple, à l'état de santé des locataires en attente de relogement. Avec mon collègue Thomas Chevandier¹, qui connaît chaque dossier, nous avons à cœur de trouver les solutions les plus adaptées.

En mai 2022, nous avons dépassé les 300 propositions de relogement et plus de 170 ont déjà été acceptées

Quels sont les retours des habitants durant cette période dominée par les démolitions ?

Une période de chantier n'est jamais une période facile pour celles et ceux qui vivent à proximité. Notre rôle est donc d'atténuer au maximum les nuisances qui peuvent survenir : c'est ce que nous demandent les habitants. Pour donner un exemple très concret, avec la démolition des barres E et F, le quartier risquait de se retrouver exposé encore davantage aux bruits du Périphérique, car les deux bâtiments

servaient de « bouclier sonore ». C'est la raison pour laquelle la SEMAPA a installé un mur anti-bruit sur la parcelle pour limiter les nuisances.

L'opération entre dans une nouvelle phase avec une démarche d'urbanisme transitoire sur la friche des barres E et F et une occupation intercalaire de certains rez-de-chaussée d'immeubles. Quel est le sens de ces deux initiatives ?

Ces initiatives, que je porte notamment avec mes collègues Jacques Baudrier² et Virginie Daspet³, ont deux objectifs. Le premier objectif c'est de continuer à faire vivre le quartier alors que de nombreux habitants sont relogés et que certains bâtiments sont démolis. Cela passe par un soutien aux associations déjà sur place, je pense, par exemple, à La Lucarne dont la présence est très précieuse dans le quartier et qui bénéficiera d'un plus grand local ; mais aussi par l'installation de nouveaux collectifs ou associations qui proposent des activités aux familles du quartier. Je les invite d'ailleurs à pousser les portes du Tzara, espace de création et d'activités culturelles, situé au 27-31 rue Joseph-Python. Le second objectif c'est de préfigurer ce que pourraient être les usages du futur parc. Ainsi, à partir de cet été, la friche située rue Henri-Duvernois accueillera des activités de jardinage et des animations sportives.

1. Conseiller de Paris et d'arrondissement, délégué au maire du 20^e en charge de l'habitat et de la relation avec les bailleurs
2. Adjoint à la maire de Paris en charge de la construction publique, du suivi des chantiers, de la coordination des travaux sur l'espace public et de la transition écologique du bâti.
3. Conseillère d'arrondissement Adjointe au maire du 20^e en charge de l'urbanisme

LA PARTICIPATION

Occupation intercalaire des rez-de-chaussée

L'ANIMATION À L'HEURE DES CHANTIERS

Certains immeubles du quartier destinés à être démolis ou rénovés disposent de locaux vides en rez-de-chaussée. Leurs occupants les ont quittés dès l'annonce des travaux. Or, la Ville de Paris, la Mairie du 20^e et la RIVP ont voulu faire de cette situation une opportunité. Les locaux, appartenant tous à la RIVP, sont mis à disposition de trois associations, sélectionnées sur projets, jusqu'en 2023. En contrepartie, celles-ci développent des actions en réponse à différents besoins du quartier : éducation, culture, insertion professionnelle, solidarité ou encore transition écologique. Rendez leur visite !

Le Tzara - Collectif Curry Vavart 27-31 rue Joseph-Python (bat. G)

Curry Vavart est un collectif qui aide les jeunes créateurs à trouver des locaux. Début 2022, il a créé le Tzara dans les anciens bureaux de l'ARC, où il accueille désormais



© FRANCIS AZEVEDO

Recyclerie 19 rue Henri-Duvernois (bât. I)

Le REFER, Réseau Francilien du Réemploi, ouvrira en septembre une recyclerie au sein du bâtiment I. Elle sera confiée à La recyclerie de la Noue, très expérimentée en la matière. Le lieu collectera différents types d'objets usagés : petits meubles, vêtements, vélos, vaisselle, ustensiles de cuisine... qui seront rénovés et vendus à prix solidaires. On y proposera aussi des ateliers pédagogiques autour du réemploi. Pour réhabiliter les locaux de la recyclerie avant son arrivée, un chantier éducatif sera lancé en juillet, coordonné par l'équipe de prévention « Les Régliesses ». L'opération est financée par la Ville de Paris, la RIVP et Paris Habitat.



© FRANCIS AZEVEDO

© FRANCIS AZEVEDO

© FRANCIS AZEVEDO

© FRANCIS AZEVEDO

Le Pyth 6 rue Joseph Python (bât. A)

L'association parisienne RAS a créé il y a six mois dans le bâtiment A « Le Pyth » : un lieu qui accueille une vingtaine d'artistes et deux associations, une de théâtre et l'autre d'aide aux démarches administratives.. À la même adresse un FabLab (atelier de fabrication) offre les machines et outils nécessaires à la réalisation d'objets en bois, en métal... à partir de matériaux de récupération. Résidents et associations du quartier peuvent l'utiliser après avoir présenté un projet au Pyth, sous réserve de son acceptation. Sont également ouvertes au quartier une salle de réunion associative et une salle polyvalente pour l'accueil d'activités comme des séances de yoga, des ateliers de méditation... Ici, un collectif du quartier propose actuellement des « cérémonies du café », un temps convivial où des histoires sont racontées autour... d'un café ! Les cours d'alphabétisation du soir, enfin, ne désemploient pas !



© ASSOCIATION R.A.S.

Annexe citoyenne pour les logements

LA PAROLE AUX HABITANTS

Une démarche participative a recueilli à l'automne dernier la parole habitante à propos des futurs logements du quartier. Une sorte de « guide d'usages » pour les architectes.

La SEMAPA et la RIVP, accompagnées par l'agence de concertation Palabreo, ont mené une démarche de dialogue citoyen auprès d'un panel de 58 résidents du quartier. Il s'agit d'un groupe d'habitants sélectionnés par la RIVP parmi ceux qui souhaitent revenir à Python-Duvernois au terme de sa rénovation. Quatre ateliers participatifs les ont réunis entre octobre et novembre 2021.

L'objectif était de recueillir les attentes des habitants à propos des futurs logements du quartier dans un document « l'annexe citoyenne pour le logement ». Ce rapport est d'ores et déjà transmis aux concepteurs (architectes, paysagistes) à l'œuvre dans le quartier, en complément du cahier des charges, le document qui précise le programme, les règles et les contraintes de construction pour chaque bâtiment à réaliser ou à rénover. Le lot 11 (bâtiment A : 2-12, rue Henri-Duvernois et 4-16, rue Joseph-Python) est le premier à prendre en compte l'annexe citoyenne.

Celle-ci comporte quatre grands chapitres reflétant des préoccupations des

habitants. Il s'agit d'abord d'exprimer ce qui fait, à leurs yeux, la qualité de vie dans le logement et le bâtiment. Une nette préférence va aux appartements traversants, au carrelage dans les pièces humides, au chauffage collectif avec thermostat individuel, aux grands placards, aux toilettes séparées... Des avis ont été également formulés au sujet des parties communes. Au-delà d'une exigence globale de luminosité, de sécurité et de propreté, un souhait émerge clairement : celui de disposer de locaux collectifs, voire de profiter du toit-terrasse en tant qu'espace partagé. Car le vivre-ensemble et la convivialité sont des dimensions essentielles de l'immeuble, selon le panel. Une envie de nature, d'espaces végétalisés, de cheminements dans la verdure s'exprime dans la troisième partie de l'annexe citoyenne, consacrée aux espaces extérieurs en pied d'immeuble. La dernière partie de l'annexe rassemble enfin les avis relatifs à l'aspect extérieur des immeubles, notamment le souhait de couvrir les bâtiments d'une toiture végétalisée et de panneaux solaires.

Avant d'être livrée aux concepteurs, l'annexe citoyenne pour le logement a été relue par la RIVP et la SEMAPA. Elles ont apporté des réponses aux avis et attentes formulés, indiquant notamment ce qui était possible de prendre en compte au regard de contraintes économiques, techniques, de fonctionnement... Ces arbitrages ont été présentés aux membres du panel et discutés dans un atelier à la fin de la démarche participative.

Dans les mois à venir, la concertation se poursuivra sur le lot 11 (bâtiment A). La majeure partie de cette longue barre sera démolie début 2024 pour faire place au futur parc, mais avant, à partir de mi-2023, les appartements de deux cages d'escaliers, préservés à terme, seront restructurés et rénovés de fond en comble pour proposer des logements plus modernes et confortables. Une démarche « d'instruction citoyenne » permettra de donner l'avis des habitants sur les projets en concurrence dans le cadre de cette opération, avant la décision du jury.

LE PROJET

Démolition du stade Bagnolet

UN PREMIER PAS VERS LE PARC ET LA FUTURE RUE HENRI-DUVERNOIS



Le stade Bagnolet vient de fermer ses portes définitivement. Pour une bonne raison : il cèdera sa place au parc central du quartier et, en bordure, à la nouvelle rue Henri-Duvernois.

Le stade Bagnolet a accueilli le public une dernière fois le 12 juin dernier. Il a été fermé ensuite afin de préparer sa démolition, prévue courant juillet. Le chantier s'attaquera à la récupération de matériaux réemployables. Radiateurs, menuiseries, sanitaires... connaîtront ainsi une seconde vie, de même que la clôture de l'équipement sportif, démontée à la fin des travaux. Les vestiaires et le logement du gardien, seuls bâtiments du site, seront intégralement démolis et tous les revêtements de sol seront retirés ainsi qu'une couche de terre épaisse de 60 cm, car le sol doit être remodelé selon le projet du futur parc central.

Ces travaux, conduits par la SEMAPA, s'achèveront fin 2022. Début 2023, la Ville de Paris prendra le relais en lançant la réalisation de l'espace vert. La rue Henri-Duvernois sera, elle, fermée à la circulation dans le cadre de ces mêmes travaux. Des terrains de foot « dénormés » seront restitués mi-2023 dans l'enceinte du stade Louis Lumière.

La première phase du parc, correspondant au périmètre du stade

Bagnolet, sera inaugurée en 2024. Le cœur de quartier complètement repensé offrira alors aux habitants et aux visiteurs une grande pelouse centrale, la futaie ombragée, des aires de jeux pour tous âges, un terrain d'éducation physique, un bassin agrémenté de plantes d'eau et de berge, un ponton pour s'asseoir face au plan d'eau, un espace associatif de plein air à jardiner collectivement, des cheminements piétons, des agrès sportifs et des espaces de repos et de pique-nique. Chaque phase du parc est livrée clé-en-mains, avec l'intégralité des programmes prévus au projet.



Pour l'ouverture de la nouvelle rue Henri-Duvernois, il faudra attendre plus longtemps, jusqu'au début 2026. Là aussi, le changement sera radical. La voie offrira un espace convivial propice à la circulation des piétons, avec de larges trottoirs, des alignements d'arbres, des terre-pleins plantés, des traversées piétonnes facilitées, des revêtements de sol, comme la pierre, plus nobles que le bitume. Surtout, la nouvelle rue Henri-Duvernois s'ouvrira de plain-pied sur le parc, permettant un accès naturel et immédiat à l'espace vert, non clôturé sur l'intégralité de son périmètre.

Parc central Les entreprises dans les starting blocks

Au terme d'un long processus de conception nourri d'un dialogue avec le public, le projet du parc Python-Duvernois est validé. Le plan et le programme du futur espace vert correspondent pour l'essentiel à ceux présentés dans la lettre d'information de décembre dernier, toujours disponible en ligne sur le site de la SEMAPA (www.semapa.fr). Seule évolution significative du projet, les bancs publics. Ces derniers étaient pensés initialement comme des blocs massifs de pierre. Ils ressembleront finalement à des bancs parisiens traditionnels, avec des assises en bois et des pieds métalliques, ce qui garantit une plus grande homogénéité entre le parc et les autres espaces publics de la capitale.

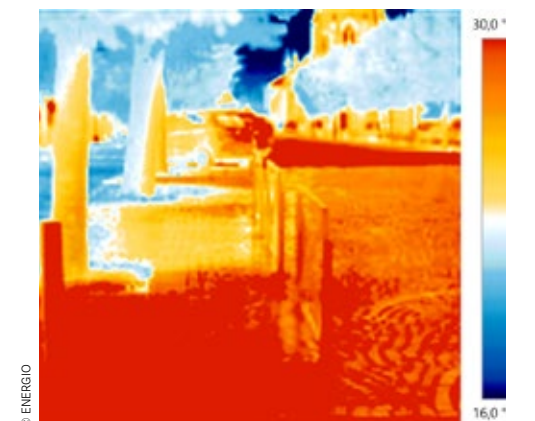


Le projet de parc étant finalisé, la Ville de Paris s'apprête désormais à lancer les appels d'offres nécessaires pour sélectionner les entreprises qui le réaliseront. Cette étape, fondamentale pour la concrétisation du projet, prendra près de six mois. C'est donc en début d'année 2023 que débiteront les travaux de la première tranche du parc, qui représente à elle seule près de 40% du futur espace vert !

Vues du futur parc : en haut, l'aire polyvalente et d'apprentissage du vélo (en phase 2) ; en bas, le bassin près de la rue Serpollet.

Des drones en l'air... pour de la fraîcheur au sol

On parle beaucoup de réchauffement climatique. Or, l'aménagement urbain peut lutter contre la hausse des températures en plantant des arbres qui génèrent naturellement de la fraîcheur. À l'inverse, certains espaces extérieurs aggravent le sentiment de chaleur... Par exemple, la piste d'athlétisme actuelle ou le terrain de foot synthétique absorbent les rayons du soleil et réchauffent les abords à cause des revêtements de sol imperméables ou de leur couleur sombre. Le projet d'aménagement du quartier va s'attacher à résoudre ce problème. Pour cela, il importe de dresser dans un premier temps la cartographie des secteurs qui produisent de la chaleur. Une caméra thermique, embarquée à bord d'un drone, a été utilisée dans ce but dans le quartier en juin. L'expérience sera à nouveau menée en 2024, à mi-chemin de la réalisation du projet pour s'assurer que les aménagements extérieurs réalisés sont bien des sources de fraîcheur.





LA PLAGE À DEUX PAS !

Pour une neuvième année consécutive, Python-Duvernois accueille Louis Lumière plage : le grand rendez-vous parisien de l'été ouvert à tous. Du premier juillet au premier septembre, de 10h à 20h, la manifestation fait vivre le quartier au rythme des loisirs de plein air. L'attraction numéro un c'est bien sûr la grande piscine démontable. Pendant deux mois un espace de baignade unique et un solarium gratuits sont ouverts au cœur du 20^e. Mais ce n'est pas tout. La Ville de Paris et des associations locales proposent aussi une profusion d'activités sportives : tennis de table, tennis, aquagym, foot, beach volley, ultimate, initiation au triathlon, vélo-running, pétanque, badminton, danse afro et zumba, motricité, marche nordique... sans oublier les ateliers culturels. Il y en aura pour tous les âges et pour tous les goûts ! Louis Lumière Plage c'est un air de vacances en bas de chez soi, un moment d'évasion pour tous ceux qui n'ont pas la possibilité de partir.



© VILLE DE PARIS - D.J.S

La fête aussi

Tout l'été, des événements festifs vous offrent l'occasion de passer un moment convivial en plein air en compagnie de vos voisins du 20^e arrondissement.

Voici le programme :

- **Fête du quartier La Tour du Pin** / Jardin de la Gare de Charonne / samedi 25 juin 2022
- **Fête du quartier Saint-Blaise** / Place Bilal Berreni / samedi 25 juin 2022
- **Fête du quartier Fougères** / square Léon Frapié / dimanche 26 juin 2022
- **Fougères Block Party** : animations sportives (foot, basket, boxe), danse afro, barbecue, DJ SET, graff, concert final... / Porte des Lilas / vendredi 22 juillet 2022

Par ici, les emplois

Vous entrez dans la vie active et vous cherchez un job ? Venez participer au **Forum de l'emploi jeunes, mercredi 29 juin** prochain, une initiative de la Mairie du 20^e et de la RIVP en partenariat avec la Mission Locale, Pôle Emploi et Eiffage. Rendez-vous rue Henri-Duvernois, entre le centre sportif Louis Lumière et les anciens bâtiments E et F qui ont été démolis. L'accès est libre et sans pré-inscription. N'oubliez pas vos CV ! Sur place, vous pourrez non seulement vous renseigner sur les formations à suivre pour décrocher un contrat de travail, mais aussi rencontrer

des recruteurs en direct ! Une aide à la préparation de vos entretiens et de votre CV vous est proposée le 22 juin, au 12 rue Henri-Duvernois de 14h à 17h.

Contactez la RIVP pour vérifier si des créneaux sont disponibles, par téléphone au 06 67 05 50 75, ou par mail à pythondtnrelog@rivp.fr



FORUM EMPLOI JEUNES
Mercredi 29 juin de 14h à 19h

PYTHON DUVERNOIS

© RIVP

Directrice de la publication : Sandrine Morey, directrice générale de la SEMAPA

Directrice de la rédaction : Nathalie Grand, directrice de la communication de la SEMAPA

Conception/Rédaction : SEMAPA

Création graphique et mise en page : Flgraf

Impression : Quarante-Six



Plus d'informations
sur <http://www.python-duvernois.fr/>

